

# Bilan de la concertation du public - Rapport

Délibération du 26 février 2019 : bilan de la concertation et arrêt du projet





## Table des matières

Les objectifs de la concertation.....	3
Les moyens d'information.....	4
Un dossier dans chaque mairies et au siège de la communauté de communes.....	5
Le site internet communautaire et son facebook.....	5
Les publications communautaire.....	5
Le relais presse locale.....	5
Les moyens d'expression.....	6
Les registres et courriers/courriels.....	6
Des consultations numériques.....	6
Les réunions publiques.....	8
Animations publiques.....	9
Des ateliers thématiques de concertation.....	10
La nature en ville.....	10
Le renouvellement urbain mais pour quoi faire ?.....	10

# Le PLUi

Le conseil communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, par délibération n°257/2015 en date du 8 décembre 2016 et précise les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de concertation.

Suite au changement du périmètre intercommunal au 1er janvier 2017; le conseil communautaire a élargi la procédure PLUi sur l'ensemble du nouveau périmètre par délibération en date du 10 janvier 2017.

## Les objectifs de la concertation

La délibération du 10 janvier 2017 réaffirme les objectifs de concertation que la communauté de communes s'est donnée :

- donner l'information sur le projet de PLUi tout au long de la procédure
- sensibiliser la population et les usagers aux enjeux du territoire
- alimenter la réflexion et l'enrichir
- favoriser l'appropriation par l'ensemble des acteurs, partager le diagnostic, bien utiliser le futur document et suivre son évolution
- de mobiliser autant que possible tous les habitants (propriétaires et locataires, publics spécifiques, zones urbaines et rurales...), les associations ou les groupes de citoyens par des modalités d'association et d'animation adaptées

## Les modalités de la concertation arrêtées

Les modalités de concertation suivantes ont été retenues :

- Au moins 3 réunions publiques en différents lieux du territoire.
- Au moins 3 ateliers thématiques publics en différents lieux du territoire

### Des moyens d'information

- un dossier au pôle communautaire et dans chaque mairie des communes, complété au fur et à mesure de l'avancement des réflexions.
- des articles dans le bulletin de la CCVI-A et les bulletins communaux pour expliquer la démarche
- une information sur le site internet de la CCVI-A
- une exposition autour des enjeux et des grandes orientations du projet

### Des moyens d'expression

- La possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné 1, La Métairie 35520 Montreuil-le-Gast
- La mise en place d'un registre destiné aux observations à disposition du public au pôle communautaire et dans chaque mairie des communes tout au long de la procédure

# Les moyens d'information

## Deux cycles d'expositions

Le premier cycle d'exposition était itinérant et portait sur le diagnostic territorial. 5 panneaux ont pris place tour à tour sur les communes qui le souhaitaient et au siège de la CCVIA de septembre 2017 à février 2018.

Deux panneaux sur le Plan Climat Air Énergie Territoriale accompagnaient l'exposition PLUI.

Les thèmes du diagnostic présentés ont été :

- la population
- le logement
- l'économie
- l'agriculture
- l'environnement et le patrimoine
- la consommation foncière
- les équipements et services de proximité

Toutes les communes ont accueilli l'exposition. Cette dernière est aussi consultable sur le site internet.



Avant l'arrêt de projet définitif, une seconde exposition a été organisée dans chaque commune et siège de la Communauté de communes du 8 janvier au 7 février 2019.

En cinq panneaux l'exposition présente le Projet d'aménagement et de développement durable, les OAP thématiques à savoir le patrimoine et paysage, la trame verte et bleue et le commerce. Elle explique aussi des éléments constitutifs du futur règlement (zonage et règlement écrit).

Elle est aussi consultable sur le site internet.



## Un dossier dans chaque mairies et au siège de la communauté de communes

Le dossier d'information au public a été complété au fil de l'étude et notamment par plusieurs délibérations permettant de suivre l'ensemble des décisions. Le dossier contient notamment les délibérations de prescription, d'élargissement de la procédure, de débat sur les orientations générales du PADD, la charte de gouvernance, la synthèse du diagnostic et les supports de réunions publiques...

## Le site internet communautaire et son Facebook

Une page PLUI a été créée sur le site internet de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné : <https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>

Elle permet d'informer, tout au long de la procédure, sur le calendrier, les grandes étapes. Des documents ont été mis en ligne tout au long du projet : délibérations relatives à la procédure, les expositions, les supports de réunions publiques, les plaquettes des balades urbaines...La page PLUi et la page d'accueil ont aussi relayé les événements : expositions, réunions publiques, ateliers de concertation, consultation bocage, carte collaborative.

La communauté de communes s'est appuyé de Facebook pour communiquer autour des événements de concertation : réunions publiques, ateliers de concertation « nature en ville » et sur le renouvellement urbain.

Plusieurs publications sur la carte collaborative ont été publiées pour inciter à la participation du public.

## Les publications communautaire.

Le bi-mensuel de la CCVIA a permis de communiquer sur l'avancée de la procédure et d'annoncer certains évènements.

Les publications :

N°3 Avril- Mai 2016. Urbanisme Intercommunal concertation publique

N°1 Mars-Avril 2017 : Urbanisme : l'intercommunalité dessine le territoire de demain. Entretien avec Philippe Coeur-Quétin : Vice Président du Val d'Ille Aubigné en charge de l'urbanisme adjoint au Maire de Gahard

N°2 Mai-Juin 2017 point d'étape

N°3 Juillet-Août 2017. PLUi : Retour sur les premiers réunions publiques : paroles aux citoyens

N°4 Septembre Octobre découvrir le territoire avec l'exposition publique du PLUi

N°5 Novembre-Décembre 2017 Agenda PLUi

N°6 Janvier -Février 2018 La radio PLUi interroge les habitants

N°8 Mai-Juin 2018 : PLUi : des balades natures

N°9 Juillet-Août 2018 : Recensez la nature en ville

N°11 Novembre- Décembre 2018. Concertation : Quand les habitants participent

N°12 Janvier-Février 2019 : Le PLUI en chantier

## Le relais presse locale

- Ouest France, Le Val d'Ille Aubigné dessine son futur territoire, 2 janvier 2017
- Ouest France, Le Val d'Ille Aubigné c'est parti pour 3 ans, 12 janvier 2017
- Ouest France, Le territoire se soucie de ses zones agricoles, 24-25 mars 2018
- Chronique Républicaine Quel urbanisme pour le Val d'Ille Aubigné 5 avril 2018
- Ouest France, inventaire du bocage : consultation du public 14 mai 2018
- Ouest France : Balades urbaines : "Comment agir pour demain ? " 13 juin 2018
- Ouest France : Récréer de la continuité écologique en ville, 21 juin 2018
- Ouest France : Le renouvellement urbain en question, 6 décembre 2018
- Ouest France : A quoi ressemblera la commune ? 24 janvier 2019
- Ouest France : Le futur plan local d'urbanisme présenté à la population, 31 janvier 2019

## Les moyens d'expression

### Les registres et courriers/courriels

Les registres mis en place au siège de la communauté de communes et dans chaque mairie ont été clôturés au moment de l'arrêt du projet le 26 février 2019.

La possibilité d'écrire des courriers ou d'adresser un mail à l'adresse [contact@valdille-aubigne.fr](mailto:contact@valdille-aubigne.fr) puis à [plui@valdille-aubigne.fr](mailto:plui@valdille-aubigne.fr) à l'attention du Président a été préférée par le public.

Au total une vingtaine de remarques inscrites aux registres ou reçues par mails ou courriers.

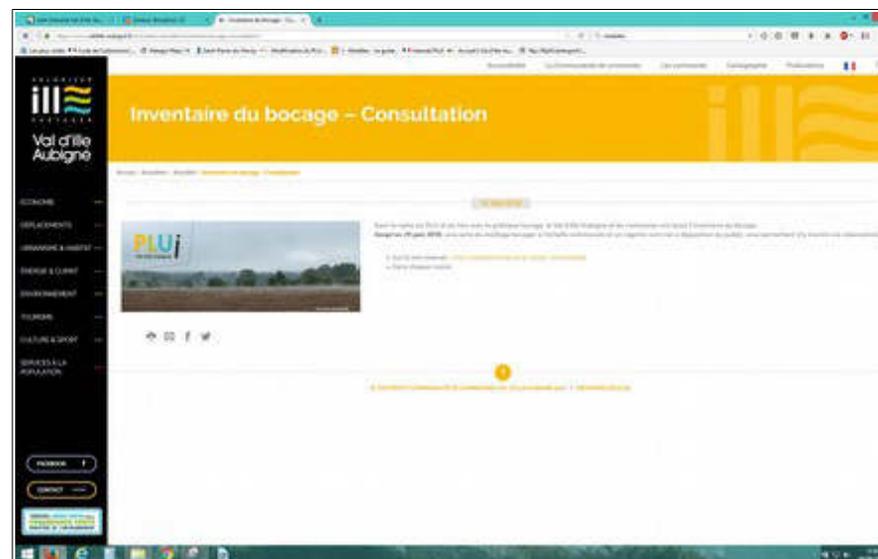
La majorité des remarques sont d'intérêt particulier et concerne :

- des demandes de passage en constructible
- des demandes de changement de zonage ou déclassement

## Des consultations numériques

### Inventaire bocage

Une première consultation a été organisée par la CCVIA du 16 mai au 29 juin 2018 sur l'inventaire bocage. Cet inventaire initié par la communauté de communes en 2016 et poursuivi en 2017 sur l'ensemble du territoire a pour objectif final la protection du bocage.



Une mise en ligne des plans d'inventaires a été faite sur le site de la CCVIA avec la possibilité de transmettre des observations par mail.

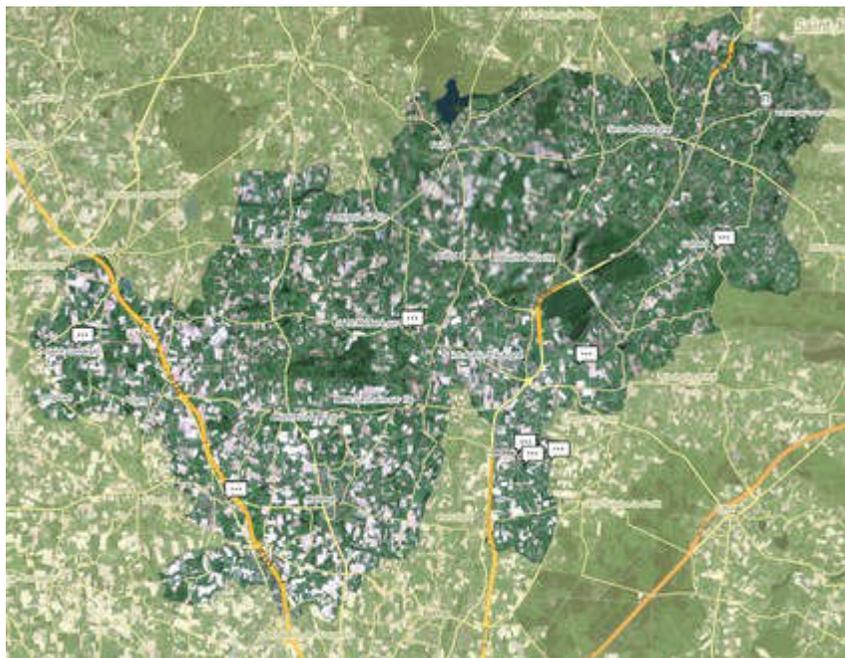
En plus de la consultations numériques, les plans ont été affichés en mairie accompagné d'un registre.

Au total 21 remarques ont été reçues (11 par courrier et 7 par mail) par des agriculteurs, citoyens, acteurs économiques et une association .

## Carte collaborative : Nature ville

La carte collaborative en ligne sur identification de la nature en ville a été proposée suite au balades urbaines de juin 2018. Mise en ligne plusieurs mois, quelques commentaires ont été déposés concernant :

- des haies, chemins creux disparus,
- du petit patrimoine bâti ou naturel d'intérêt (Douves de Gahard, Croix à Saint-Aubin d'Aubigné, les anciennes lagunes de Mouazé.
- des souhaits : création de jardins partagés à la Mézière, mise en valeur du fournil de Saint Médard sur Ille.



## Les réunions publiques

En 2017, une centaine de personnes ont participé aux premières réunions publiques du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné organisées les :

- 21 mars 2017, salle Emeraude à Gahard
- 30 mars 2017, salle polyvalente à Montreuil sur Ille
- 3 avril 2018, mairie à La Mézière

Le diagnostic territorial et les enjeux identifiés par les élus ont été exposés aux participants, permettant ensuite de discuter autour des enjeux du territoire regroupés en deux thèmes "un territoire attractif et solidaire" et "un territoire vertueux et durable" qui constituent les deux parties du PADD.



Fin 2018, avant l'arrêt de projet, dix-neuf réunions soit une par commune ont permis de présenter les orientations générales du PADD après les débats, la traduction réglementaire du futur plan et les projets déclinés à l'échelle des communes. Au total, 365 participants. Les échanges ont été multiples et divers, certains ont pu faire évoluer des périmètres d'OAP, des choix en matière de création d'emplacements réservés...

Les échanges lors de ces rencontres ont été multiples, les principaux sujets ont été :

- les déplacements et les mobilités notamment sur les communes les plus au sud du territoire
- de craintes face au développement d'une nouvelle zone commerciale à Pacé et au devenir de la route du meuble et Cap-Malo ont été formulées lors des réunions de Melesse et la Mézière
- les choix en matière de développement urbain (lieux, objectifs)
- le patrimoine urbain et en campagne
- les évolutions des bâtiments en campagne
- la densification des bourgs

Aubigné	31 janvier 2019
Andouillé Neuville	6 décembre 2018
Feins	18 janvier 2019
Gahard	5 décembre 2018
Guipel	14 décembre 2018
Langouët	10 janvier 2019
La Mézière	28 Janvier 2019
Melesse	13 décembre 2018
Mouazé	21 janvier 2019
Montreuil le Gast	18 décembre 2018
Montreuil sur Ille	18 décembre 2018
Sant Aubin d'Aubigné	24 janvier 2019
Saint Germain sur Ille	7 décembre 2018
Saint Gondran	14 janvier 2019
Sens de Bretagne	28 janvier 2019
Saint Médard sur Ille	29 janvier 2019
Saint Symphorien	12 décembre 2018
Vieux Vy sur Couesnon	31 janvier 2019
Vignoc	12 décembre 2018

## Des réunions "spécifiques"

Trois réunions à destination des agriculteurs exploitants du territoire ont été organisées les :

- 21 mars 2018, salle des loisirs à Sens de Bretagne
- 27 mars, salle polyvalente à Montreuil sur Ille
- 28 mars, salle Panoramix à La Mézière

Les agriculteurs ont reçu par courrier des invitations. Une soixantaine d'agriculteurs ont répondu présents. Le diagnostic agricole du territoire a été présenté et la vérification de l'inventaire des bâtiments d'exploitations (sièges, sites et bâtiments isolés) a pu être faite directement avec les agriculteurs présents.



## Animations publiques

La communauté de communes et le collectif Le Criporteur sont allés à la rencontre des habitants. Ces quatre temps d'animations ont permis de communiquer sur la démarche d'élaboration du PLUi et d'échanger avec les habitants. Un stand a été installé permettant aux habitants de consulter l'exposition publique sur le diagnostic.

La troupe de comédiens s'est rendue

- à la braderie Vélo de Melesse le 17 septembre 2017
- à la matinée "Partage ta rue" de La Mézière le 23 septembre 2017
- à la braderie de Saint-Aubin d'Aubigné le 24 septembre 2017
- au forum Energie le 25 novembre 2017 à Sens de Bretagne

Le public pouvait déposer des observations sur sa vision ou souhait pour le territoire. L'amélioration des infrastructures pour les déplacements doux, le maintien des services et le cadre de vie agréable ont été des thématiques mises en avant.

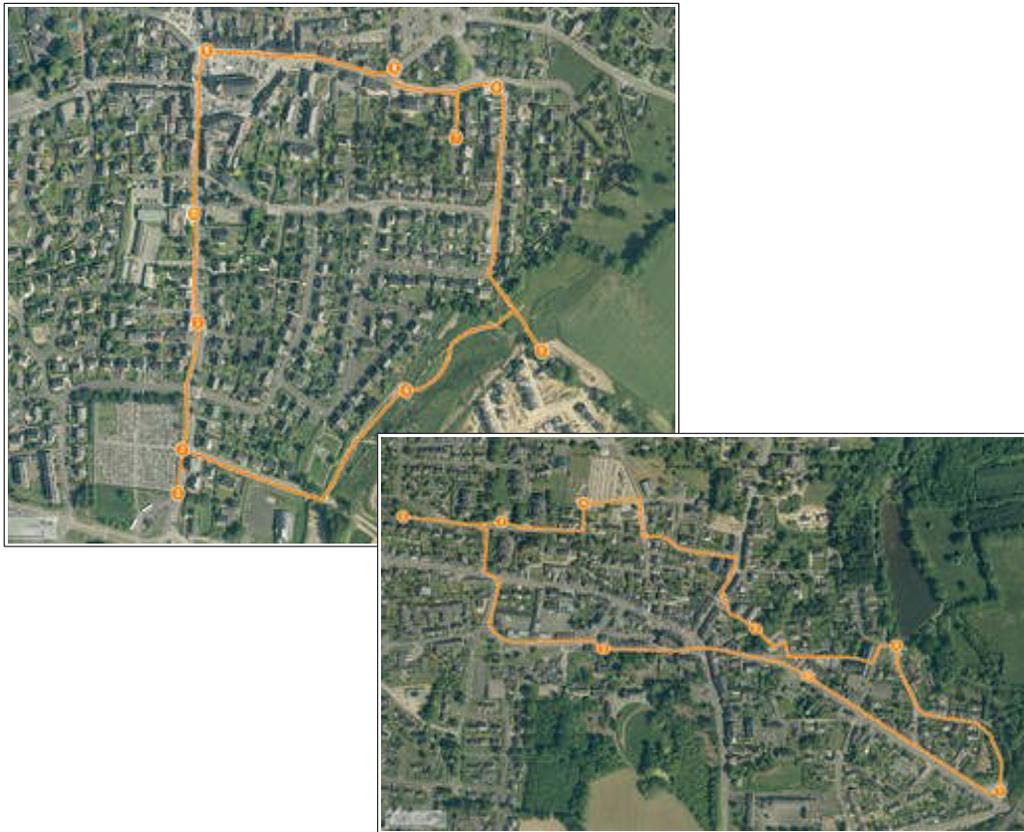


# Des ateliers thématiques de concertation

## La nature en ville

Sur l'année 2018, la CCVIA a organisé deux ateliers sur le thème de la nature en ville sous la forme de balades urbaines. La première s'est tenue le 16 juin à Melesse, la seconde a été proposée sur la commune de Saint-Aubin d'Aubigné le 23 juin. Les deux parcours en ville ont révélé la place de la nature en ville et ses fonctions. Les associations Bretagne Vivante et les Petits Débrouillards ont co-animé ces balades. Une dizaine de personnes ont participé.

Malgré le peu de monde, les échanges ont été enrichissants, sur les balades, la nature en ville est une thématique qui a sensibilisé les élus et s'est traduite dans le PLUi.



## Le renouvellement urbain mais pour quoi faire ?

Le 6 décembre 2018 un atelier sur le renouvellement urbain s'est tenu à Saint Germain sur Ille.

Une douzaine de personnes, habitants de Saint-Germain-sur-Ille, La Mézière, Saint-Aubin d'Aubigné, et Mouazé, sont venus échanger autour du thème du renouvellement urbain. Ils ont réfléchi à la programmation d'un îlot en coeur du bourg de Saint-Germain-sur-Ille.

Les habitants ont pu s'exprimer sur leur vision d'un nouveau quartier : espace public de rencontre, services, forme d'habitat nouvelle ont été mis à l'honneur.



## Tables des illustrations

Illustration 1: N°3 Avril- mai 2016. Urbanisme Intercommunal concertation publique.....	3
Illustration 2: N°2 mai juin 2017.....	4
Illustration 3: N° 3 Juillet-Aout 2017. PLUi : Retour sur les premières réunions publiques : paroles aux citoyens.....	5
Illustration 4: N°4 Septembre Octobre découvrir le territoire avec l'exposition publique du PLUi.....	6
Illustration 5: N° 5 Novembre décembre 2017 Agenda PLUi.....	7
Illustration 6: N°6 janvier février 2018 La radio PLUi interroge les habitants.....	8
Illustration 7: N°8 Mai-Juin 2018 : PLUi : des balades nature.....	9
Illustration 8: N°9 Juillet-Août 2018 : Resencez la nature en ville.....	9
Illustration 9: N°11 Novembre Décembre 2018 : Quand les habitants participent ! Le PLUi.....	10
Illustration 10: N°12 Janvier Février 2019 : Le PLUi en chantier.....	11
Illustration 11: Affiches pour les premières réunions publiques.....	12
Illustration 12: Réunion publique avant l'arrêt de projet. Affiche déclinée par commune.....	13
Illustration 13: Consultation bocage numérique et sur les communes.....	14
Illustration 14: Carte collaborative en ligne sur le site internet.....	15
Illustration 15: Affiches pour l'atelier sur le renouvellement urbain à Saint Germain sur Ille.....	16
Illustration 16: Affiche pour les balades urbaines.....	17
Illustration 17: Affiche exposition publique avant l'arrêt de projet déclinée dans chaque commune.....	18
Illustration 18: Chronique Républicaine Quel urbanisme pour le Val d'Ille Aubigné 5 avril 2018.....	19
Illustration 19: Ouest France : Balades urbaines : "Comment agir pour demain ? " 13 juin 2018.....	20
Illustration 20: Ouest France : Récréer de la continuité écologique en ville, 21 juin 2018.....	20
Illustration 21: Ouest France : Le renouvellement urbain en question. 6 décembre 2018.....	21
Illustration 22: Ouest France : A quoi ressemblera la commune ? 24 janvier 2019.....	22
Illustration 23: Ouest-France : Le futur plan local d'urbanisme présenté à la population. 31 janvier 2019.....	23

Les annexes ci-après illustrent le dispositif de concertation (publications, affiches) mis en place, elles n'ont pas de caractère exhaustif.

Les articles du magazine communautaire :

**LES ECHOS**

### ✂ Chantiers et travaux

## Un chantier d'auto-construction de logements à Saint-Médard

**A** Saint-Médard-sur-Ille démarre dans quelques mois un chantier pas comme les autres. À côté des artisans et des tractopelles, ce sont les futurs habitants eux-mêmes qui participent, collectivement à la construction de leurs maisons. Ils seront accompagnés par l'association Compagnons Bâisseurs et NEOTOA. Aujourd'hui, la petite dizaine de familles mobilisée est dans les starting-blocks : le chantier démarrera avant l'été 2016 ! La dimension écologique du projet, l'expérience humaine et collective et évidemment la question financière (le recours à l'auto-construction permet de diminuer le prix des maisons) sont autant d'éléments qui ont convaincu les familles de se lancer dans une telle aventure ! Cette démarche d'auto-construction accompagnée est soutenue par le Val d'Ille et s'inscrit dans la suite de l'expérimentation déjà menée à Langouët.

« Avec ce projet, je peux devenir propriétaire d'une maison écologique, économe en énergie, avec un vrai confort thermique, à petit prix. »

« Nous aussi, nous souhaitons auto-construire, mais nous n'avions pas le réseau. Ce projet est la solution idéale, car nous serons accompagnés, et les risques sont mesurés. »

Témoignages de futurs habitants |



Plus d'infos sur le chantier : rendez-vous sur [www.smdsl.fr/aeca](http://www.smdsl.fr/aeca)

---

### ← Communication aux citoyens

## Un bulletin pour mieux vous informer

Jusqu'en 2014, la communauté de communes communiquait sur ses projets grâce au "Petit Rapporteur" qui était distribué dans les mairies, commerces, etc. Pour un budget de 38 000 € par an, la collectivité disposait d'un support papier et d'une prestation de rédaction de deux articles par numéro (11 numéros par an). En 2014, faute de recettes suffisantes, le Petit Rapporteur a cessé de paraître. Il a donc été décidé de mettre en place le Magazine du Val d'Ille et de le distribuer à tous les habitants du territoire. Le budget consacré à la réalisation et à la distribution du nouveau magazine est sensiblement le même que celui du Petit Rapporteur (38 400 €/ par an), alors que la diffusion et l'espace destiné aux informations sont plus importants. Un agenda culturel du territoire est distribué avec le bulletin pour compléter l'information de tous les habitants.



Consulter le magazine du val d'Ille sur : [www.valdille.fr](http://www.valdille.fr)

### ✓ En bref

## Urbanisme intercommunal : concertation publique

L'élaboration du premier plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Val d'Ille a été décidée lors du conseil communautaire de décembre 2015.

Le futur PLUI sera élaboré à l'échelle des 10 communes du Val d'Ille et remplacera les 10 plans locaux d'urbanisme existants. Ces derniers restent cependant en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUI qui est prévue pour 2019.

L'élaboration de ce premier PLUI se fera en collaboration étroite avec les communes et fera l'objet d'une concertation publique. Un dossier d'information est consultable en mairie et au siège du Val d'Ille (aux heures d'ouverture), ainsi que sur [www.valdille.fr](http://www.valdille.fr). Ce dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancée des études. Vous pouvez formuler vos observations sur le registre adossé au dossier d'information ou par courrier à Monsieur le Président du Val d'Ille 1, La Métairie, 35520 Monbreuil-le-Gast.

Plus d'infos : [www.valdille.fr](http://www.valdille.fr)

**3**

Illustration 1: N°3 Avril- mai 2016. Urbanisme Intercommunal concertation publique

< **Économie**

# Crisalide éco-activités : trois entreprises du Val d'Ille-Aubigné sélectionnées



Colette Jarnouen et Chadi Badra, les 2 dirigeants de N2C.

**P**our la 5<sup>e</sup> année consécutive, le Val d'Ille-Aubigné soutient le dispositif Crisalide éco-activités qui récompense et valorise les entreprises du Grand Ouest innovantes en matière de transition énergétique et écologique. Pour cette édition 2017, 76 entreprises ont été sélectionnées. Trois d'entre elles sont implantées sur le Val d'Ille-Aubigné :

- N2C, spécialisée dans le rétrofit de machines outils, implantée à Sens-de-Bretagne. Cette entreprise industrielle d'une douzaine de salariés a été nommée dans la catégorie "éco-circulaire" pour la seconde fois.

- Bâti Récup market place digitale, spé-

cialisée dans les annonces de matériaux réutilisables et hébergée dans la pépinière de Langouët, est candidate dans la catégorie "territoire à mobilité durable".

- KELPI, jeune entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de jouets en bois éco-responsables, futur locataire de l'hôtel d'entreprises Emergence à Andouillé Neuville, candidat dans la catégorie "Santé environnement". KELPI s'installera prochainement dans l'hôtel d'entreprises Emergence à Andouillé Neuville.

La cérémonie de remise des trophées du 4 avril a récompensé l'entreprise N2C, lauréate de la catégorie économie circulaire.

< **Solidarité**

# L'épicerie solidaire s'ouvre à tous les habitants

**O**uverte en 2014 à Montreuil-le-Gast, l'épicerie solidaire soutenue par le Val d'Ille-Aubigné est désormais accessible aux habitants des 19 communes du territoire.

Une équipe composée de bénévoles et de deux salariées, accueille les familles confrontées à des difficultés financières passagères et leur proposent des produits alimentaires à des prix réduits.

L'accès à l'épicerie est soumis à des conditions de ressources.

L'épicerie solidaire est un lieu chaleureux de soutien, d'échanges et d'information. Elle est ouverte les mardis entre 14h15 et 19h.

Épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné :  
Nathalie Fossembras Hello (lundi au mercredi midi) - 02 99 60 52 68  
lepicerie@valdille-aubigne.fr

**Agenda**

## PLUi : point d'étape

► **Inventaire du patrimoine local**

Un inventaire du patrimoine bâti va être réalisé à partir de mai prochain. Il permettra d'enrichir le diagnostic territorial qui sera retranscrit dans le document d'urbanisme intercommunal du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). La mission d'inventaire a été confiée à Camille Bruniau, Mariana Bacha et Juliette Cleanwerck. Équipées d'un appareil photo, elles parcourront les 19 communes pendant l'été pour recenser le patrimoine.

► **Diagnostic du territoire : une exposition itinérante dans les mairies**

Des panneaux d'expositions reprenant des éléments du diagnostic territorial vont prendre place dans les mairies et au pôle communautaire à partir du mois de mai. N'hésitez pas à venir prendre connaissance et réagir.

\* Plan local d'urbanisme intercommunal

✓ **Agenda Culture**

## Le Radeau utopique à l'assaut du canal



Après une année de voyage, la flotte de radeaux est de retour sur les bords du canal d'Ille-et-Rance. En 2016, le radeau était parti de Rennes à la découverte de l'île d'Utopie, "la société idéale", une épopée inspirée du récit de Thomas More qui inventa cette île au XVI<sup>e</sup> siècle. À son bord, un équipage d'artistes, d'architectes et de scientifiques qui avait pour mission de découvrir l'île d'Utopie au milieu de l'atlantique sud ou... dans la tête de tous ceux qui veulent bien la rêver.

En attendant son retour, des ateliers Balise Utopique vous sont proposés. En deux temps, menés par Marion Demien de la recyclerie Le TRUC (un temps de présentation et un temps d'atelier) :

• Mercredi 17 mai 18h30 et Samedi 27 mai de 14h à 16h à Guipel

• Mercredi 24 mai 19h30 et Samedi 10 juin de 14h à 16h à St Germain sur Ille

Le radeau sera de retour en juillet à Guipel, les 12 et 13 et à St-Germain-sur-Ille, les 15 et 16.

← Environnement

## L'inventaire bocager commence cet été



**L**e Val d'Ille-Aubigné soutient des actions en faveur du bocage pour restaurer et préserver le paysage bocager du territoire.

En partenariat avec les 9 communes anciennement Pays d'Aubigné, un inventaire qualitatif des haies va être lancé cet été. L'objectif est d'établir une image précise et homogène du bocage sur l'ensemble du territoire.

Des groupes de travail seront constitués dans chaque commune pour parcourir les haies du territoire, les identifier et les caractériser.

La stratégie bocagère définie dans le cadre du programme Breizh bocage vise une appropriation du bocage et sa protection dans les documents d'urbanisme. Comme le prévoient les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, les éléments naturels dont le bocage, seront pris en compte dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

← PLUi

## Retour sur les premières réunions publiques : parole aux citoyens

**U**ne centaine de personnes ont participé aux premières réunions publiques du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) tenues fin mars 2017 sur le territoire. Les échanges ont porté sur le diagnostic territorial posé à l'échelle des 19 communes et sur les enjeux qui orienteront les choix d'aménagement et de développement futur. Les participants ont exprimé leurs attentes sur leur quotidien et leurs souhaits pour le territoire :

*"Davantage d'espaces jeux et de cheminements piétons sécurisés dans les centres-bourgs", "Penser le vivre-ensemble", "Proposer des opérations d'urbanisme de qualité", "Renforcer le développement des énergies renouvelables".*

➤ Retrouvez le bilan des réunions publiques dans chaque commune et sur le site du Val d'Ille-Aubigné : [www.valdille-aubigne.fr/plui](http://www.valdille-aubigne.fr/plui)

 **À noter**

## Gobelets réutilisables : un service gratuit pour tous

Grâce au soutien de la Communauté de communes, OCavi a fait l'acquisition de plus de 5 000 gobelets réutilisables qui sont mis à disposition des associations et, à présent, des particuliers du territoire du Val d'Ille-Aubigné. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets "Zéro déchet, zéro gaspillage" lancé par l'ADEME. À terme, il s'agit de limiter ou d'abandonner l'utilisation des

gobelets en plastique jetables. Ne seront facturés que les gobelets non-rendus ou cassés.

N'attendez plus ! Passez au durable !

➤ OCavi - 09 86 77 87 97 - [contact@ocavi.fr](mailto:contact@ocavi.fr) Lundi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Retrouvez également l'agenda associatif du Val d'Ille-Aubigné sur [www.ocavi.fr](http://www.ocavi.fr)

✓ **Projet de territoire**

## Le Conseil de développement, une instance citoyenne



Le nouveau conseil de développement Val d'Ille-Aubigné s'est réuni début mai pour la première fois et a élu son président et 2 vice-présidents. Alain Jamet de Sens-de-Bretagne est élu président, Nicolas Coeffic-Robineau de Montreuil-sur-Ille et Charlotte Herel de Saint-Aubin d'Aubigné ont été élus vice-présidents. Ils représentent les 3 collèges : solidarités, environnement et économie.

La première mission de cette nouvelle instance citoyenne sera de mettre en place une charte de fonctionnement, puis le conseil communautaire pourra saisir le conseil de développement sur certains projets communautaires.

< Communication

## Un nouveau site internet pour le Val d'Ille-Aubigné



Le nouveau site internet Val d'Ille-Aubigné est en ligne depuis le 1er septembre 2017.

La Communauté de communes dispose désormais d'un site web actualisé présentant la nouvelle collectivité née du regroupement du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné.

Entièrement repensé, le nouveau site offre un accès à l'information. Il valorise l'ensemble des services proposés et les actions menées par la collectivité.

Entièrement "responsive", il vous permet d'accéder à toute l'information aussi bien sur smartphone, tablette et ordinateur. Le site au design de la marque Val d'Ille-Aubigné est organisé en huit grandes thématiques avec des accès rapides "en 1 clic".

Visitez le site : [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)

 Echo des vergers

## Opération jus de pomme : Appel à participation

Le Val d'Ille-Aubigné lance, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'opération jus de pomme. L'objectif est simple : mettre en relation les associations du territoire et les propriétaires de vergers afin de valoriser les pommes en jus.

Les propriétaires font don de leurs pommes aux associations qui viennent les récolter. Le pressage et la mise en bouteille sont réalisés chez un professionnel du territoire. Les associations utilisent alors les bénéfices de la vente de leur jus de pomme pour financer leurs actions. Le Val d'Ille-Aubigné se charge de mettre

en relation les participants pour une production équitable d'un jus de qualité.

Vous souhaitez participer à la démarche en faisant don de vos pommes ou en inscrivant votre association comme bénéficiaire ? Contactez le Val d'Ille-Aubigné :

Justine Le Bras : 02 99 69 86 03 ou [justine.lebras@valdille-aubigne.fr](mailto:justine.lebras@valdille-aubigne.fr)

Cette opération s'inscrit dans la démarche "Un verger pour demain", programme de sauvegarde des vergers du territoire (formations pour le grand public, aide à la plantation...), porté par le Val d'Ille-Aubigné, en partenariat avec l'association CAC21.

 PLUi

## Découvrir le territoire avec l'exposition PLUi

Des panneaux d'expositions reprenant des éléments du diagnostic territorial du PLUi vont prendre place dans chaque mairie pendant un mois et au pôle communautaire à Montreuil-le-Gast à partir de septembre. C'est l'occasion de découvrir le territoire sous plusieurs

angles : habitat, activité économique, environnement.

Retrouvez l'exposition en septembre à Aubigné, Feins, Saint-Gondran et Saint-Médard-sur-Ille puis en octobre à La Mézière, Melesse, Montreuil-sur-Ille et Saint-Germain-sur-Ille.

✓ Culture

## Val d'Ille en scène : le théâtre pour tous



L'édition 2017 du festival de rencontres théâtrales "Val d'Ille en scène" se déroulera jeudi 5 octobre à la Station Théâtre à La Mézière et du vendredi 6 au dimanche 8 octobre à la salle polyvalente de Melesse.

Mélange de troupes amateurs et de professionnels, organisé par Culture en VI et financé par la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, ce festival propose des pièces pour tous les publics, adultes et tout-petits, de la comédie dramatique au théâtre classique.

 Programme complet sur : [www.valdilleenscene.fr](http://www.valdilleenscene.fr)  
Entrées gratuites - Réservations conseillées à partir du 20 septembre.  
06 81 75 81 01  
Buvette et petite restauration sur place.

Illustration 4: N°4 Septembre Octobre découvrir le territoire avec l'exposition publique du PLUi

**Mobilités**

## Qui sont les vainqueurs du Défi des mobilités alternatives ?

Le Val d'Ille-Aubigné a organisé un défi des mobilités alternatives pendant la semaine de la mobilité, du 16 au 23 septembre. Toutes les personnes ayant participé au défi ont utilisé au moins une fois dans la semaine un autre mode de transport que la voiture en solo pour venir au travail : le covoiturage, le train, à pied... Plusieurs lots étaient à gagner cette année comme des bons d'achat en cycles,

des places de spectacle ou des paniers de légumes. Pascale, dont le travail se situe à 12 km de son domicile a changé son mode de transport pendant la semaine et a testé le vélo à assistance électrique. Catherine covoiture régulièrement pour aller travailler. Pendant la semaine de la mobilité, elle a utilisé plusieurs moyens de transport : le métro, le train et le covoiturage pour faire 18 km de son domi-

cile à son travail. Le Val d'Ille-Aubigné lance en octobre l'opération "les aventuriers de la mobilité" avec des volontaires qui vont tester pendant un mois un autre mode de transport pour aller au travail : à vélo, en car, en train...

► Suivez leurs aventures sur le site internet [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)

## Conseil de développement Comment y participer ?

Si vous habitez l'une des 19 communes de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné et que vous souhaitez vous impliquer dans la vie du territoire... Alors n'hésitez pas à candidater pour faire partie du Conseil de développement. Cette instance de démocratie participative permet à des représentants de la société civile de participer au développement du territoire et d'apporter un point de vue complémentaire et stimulant à celui des élus du conseil communautaire. Le Conseil de développement est ouvert à tout habitant majeur et tout acteur (association, entreprise...) se trouvant sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné, n'ayant pas de mandat d'élu au sein d'une mairie et étant intéressé par les projets du territoire. Pas besoin d'être un expert ! Il suffit

d'avoir envie d'apporter son point de vue, son expérience et ses idées et d'avoir envie de travailler ensemble pour le bien commun !

Trois sièges sont à pourvoir : deux pour le collège Solidarités et un pour le collège Economie-agriculture.

Les candidatures doivent parvenir par mail à :

[conseil-developpement@valdille-aubigne.fr](mailto:conseil-developpement@valdille-aubigne.fr) avant le 30 novembre.

Quels sont engagements pour les participants ?

- Un engagement de 3 ans de 2017 à 2020 ;
- Une participation aux réunions du collège et à la plénière - environ 1 réunion/mois en soirée ;
- Il est possible de s'engager davantage en participant à plusieurs groupes de travail.

## Agenda

► 14 et 23 novembre

Réunion d'information à destination des assistants maternels, animée par trois services : la mission agrément, la PMI et le RIPAME afin de présenter le fonctionnement de chaque service.

Rendez-vous de 20h à 22h :

- À Andouillé-Neuville le 14 novembre, 1 place des Croisettes ;
- Le 23 novembre à La Mézière, 34 rue de l'Église.

Sur inscription auprès du RIPAME :  
02 23 22 21 87  
[ripame@valdille-aubigne.fr](mailto:ripame@valdille-aubigne.fr)

► PLUI

L'exposition PLUI reprenant des éléments du diagnostic territorial, sera présentée en novembre dans les mairies de Sens-de-Bretagne, Vieux-Vy-sur-Couesnon, Gahard et Andouillé-Neuville. Vous pourrez la retrouver en décembre à Montreuil-le-Gast, Mouazé, Vignoc et Saint-Aubin-d'Aubigné. C'est l'occasion de découvrir le territoire sous plusieurs angles : habitat, activité économique, environnement...

## L'herbe de pampa Inventaire participatif des espèces invasives



Plante en forme de touffes pouvant atteindre 4 m de haut et 2 m de large. Feuilles vert foncé, longues, fines et retombantes, à bords coupants. Fleurs blanches en plumeaux.

**Reproduction :** Par ses graines (jusqu'à 10 millions par plante) et par bouturage.

**Milieus :** Dunes, bords de route, terrains vagues.

**Conseils de gestion :**

- À minima, couper les plumeaux avant la maturité des graines (juin) et jeter avec les déchets ménagers pour incinération. Couper la plante à ras, évacuer en déchetterie et bêcher la zone.
- Au mieux (notamment pour les jeunes pousses), arracher la plante et ses racines avant floraison et mettre en déchetterie.

Vous souhaitez nous aider à mieux connaître la localisation de cette plante sur notre territoire, entrez vos observations sur :  
[http://geo.valdille-aubigne.fr/faune\\_flore](http://geo.valdille-aubigne.fr/faune_flore)

← **Énergies renouvelables**

## Un chantier école pour former à la pose de panneaux photovoltaïques



**D**ans le cadre du programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte\*, la Communauté de communes accompagne le développement de la production d'énergie renouvelable.

En 2016, une formation sur les Énergies Renouvelables a été effectuée par les agents municipaux et communautaires. 2017 a été l'année des travaux pratiques avec un chantier école de pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la médiathèque de Melesse. La production d'énergie par les panneaux solaires permettra l'autoconsommation de ce bâtiment.

Du 5 au 7 décembre dernier, des agents de la commune de Melesse ont installé eux-mêmes ces panneaux, encadrés par un formateur de la société Aezoo.

\* Programme soutenu par le Ministère de la transition écologique et solidaire

 **Urbanisme**

## La radio PLUi interroge les habitants



**D**ans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de la concertation publique, des comédiens professionnels du Criporteur ont présenté la démarche PLUi en cours à travers quatre événements organisés sur les communes de Melesse, La Mézière, Saint-Aubin-d'Aubigné et Sens-de-Bretagne. C'est dans ce cadre que la Radio PLUi a diffusé quatre journées d'émission en direct sur le territoire du val d'Ille-Aubigné.

L'objectif de l'initiative était de faire connaître la démarche PLUi auprès des habitants et recueillir leur parole en les interrogeant sur ce qu'ils apprécient dans leur commune, sur leurs souhaits

pour le territoire de demain. La tranquillité de vie à proximité de Rennes est un atout d'après les habitants. Les habitants souhaitent davantage de pistes cyclables, plus de connexions sécurisées pour se rendre au travail, à l'école... D'autres sujets tels que le devenir de l'ancien Super U de Saint-Aubin-d'Aubigné, la cohésion du territoire, la création d'équipements sportifs ont également été évoqués.

Le PLUi est un outil de planification qui traduira par l'occupation du sol, les souhaits d'aménagement et de développement retenus pour le territoire.

Vous avez des observations ? Contacter : [plui@valdille-aubigne.fr](mailto:plui@valdille-aubigne.fr)

## ✓ Biodiversité : Le Val d'Ille-Aubigné récompensé pour son action exemplaire

La Communauté de communes a été élue "Meilleure Intercommunalité pour la biodiversité 2017" pour son action de préservation et de restauration concrète de la trame verte et bleue sur son territoire.

La collectivité a été récompensée pour ses actions en faveur de la biodiversité menées depuis 2009 : schéma local de la trame verte et bleue, restauration du bocage, sensibilisation du grand public à la biodiversité, création de passages à faune, éco-construction d'équipements publics, requalification écologique de zone d'activité...

Ce prix a été décerné au Val d'Ille-Aubigné dans le cadre de la septième édition du concours organisé par Plante & Cité\*, Natureparif, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France, et l'Agence française pour la Biodiversité. 88 villes et intercommunalités s'étaient portées candidates.

 Plus d'information : [www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

\* Centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville.

Illustration 6: N°6 janvier février 2018 La radio PLUi interroge les habitants

# L'édito de Claude Jaouen Président du Val d'Ille-Aubigné

**L**ors du dernier conseil communautaire, les élus de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné ont voté, à l'unanimité, un budget global de 23,18 millions d'euros pour l'année 2018, budget stable par rapport à 2017 (+0,47%). Soit 16,7 millions en fonctionnement et 7 millions en investissement.

La situation financière de la collectivité est saine. Il a également été voté de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2018. Au titre des fonds de concours du Val d'Ille-Aubigné, il est inscrit au budget 2018 l'apport d'un soutien financier 732 000 € de la Communauté de communes aux communes. Cette inscription s'intègre dans une prévision pluriannuelle sur 4 ans (de 2018 à 2021).



Signature de contrats de territoire avec le Département le 10 mars 2018

Ces fonds de concours portent d'une part sur l'apport de contribution aux communes pour les projets structurants en cours ayant une vocation d'aménagement du territoire et d'usage intercommunal, et d'autre part, sur l'apport d'un montant garanti de 22 500 € par an pour les autres communes, utilisable à l'année ou de manière cumulée sur tout ou partie de la période des 4 ans.

Par ailleurs, les principales opérations retenues au budget 2018 sont :

- les services d'Accueil Petite Enfance pour un montant de 1 415 000 € de dépenses et de 862 000 € de recettes
- La création d'un stade d'athlétisme communautaire à Sédigné : 700 000 €
- la construction d'une plateforme bois-énergie sur l'écoparc à Andouillé-Neuville : 704 000 €
- La poursuite du déploiement de la fibre optique dans le cadre du programme Bretagne Très Haut Débit : 451 000 €

L'ensemble traduit la volonté forte des élus d'une solidarité communautaire et d'une approche de cohérence d'aménagement du territoire au service des habitants dans le cadre d'une programmation pluriannuelle intégrant aussi les apports du Département (Contrat de Territoire) et de la Région et l'Union Européenne (Contrat de Partenariat).

Claude Jaouen,  
Président du Val d'Ille-Aubigné,  
Maire de Melesse



Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mon site page : [www.valille-aubigne.fr](http://www.valille-aubigne.fr)  
 Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné. Rédaction : Val d'Ille-Aubigné. Impression : Média-Graphie. Le journal du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier 100% recyclé. 125 g/m². Réimpression : 10 500 exemplaires. ISSN : 2250-4075. Dépôt légal : Mars 2018.



Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Le Méliac : 35520 Montreuil-le-Castel. Tél. : 02 99 69 96 96. Mail : [contact@valille-aubigne.fr](mailto:contact@valille-aubigne.fr) - [www.valille-aubigne.fr](http://www.valille-aubigne.fr)  
 Accueil - de lundi au vendredi : 8h30 - 17h30 (du 15 au 19 Juin). Fermé le mercredi après-midi.

Illustration 7: N°8 Mai-Juin 2018 : PLUi : des balades nature

## Environnement Frelon asiatique : la lutte continue



**D**epuis 2015, le Val d'Ille-Aubigné participe à la lutte contre le frelon asiatique. En 2017, 142 nids ont été détruits par la Communauté de communes. Un chiffre en baisse de -42% par rapport à 2016. Redoutable prédateur des abeilles, le frelon asiatique n'est pas plus dangereux pour l'homme que la guêpe. Mais il peut attaquer violemment si l'on s'approche trop près de son nid. N'intervenez pas direc-

tement avec des produits achetés en jardinerie, souvent inefficaces. Contactez la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON) qui fera intervenir un prestataire mandaté par le Val d'Ille-Aubigné. Le coût de l'intervention sera pris en charge par la Communauté de communes.

- Informations : Tél. : 02 23 48 26 32 ; [www.fgdon35.fr](http://www.fgdon35.fr)

**À savoir**  
 Pas de remboursement possible pour les particuliers qui font intervenir eux-mêmes un prestataire, sans contacter la FGDON. L'enlèvement des nids de frelons communs ou de guêpes n'est pas pris en charge. Retrouvez un descriptif détaillé des différents types de frelons et de leur impact sur la faune et de leur impact sur le territoire sur [www.valille-aubigne.fr/lespace-investis](http://www.valille-aubigne.fr/lespace-investis)

## Solidarité L'épicerie solidaire recherche des bénévoles

**D**epuis 2017, l'épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné est ouverte aux habitants des 19 communes de la Communauté de communes. Une ouverture supplémentaire est prévue au début du mois de juin pour répondre à la demande. Rejoignez l'équipe !

Elle agit et met en rayon les produits. Ils accueillent aussi le public, tiennent la caisse, rangent et nettoient les locaux. Des missions à remplir le lundi après-midi, le mardi matin, le mercredi matin ou après-midi selon vos disponibilités, chaque semaine ou tous les quinze jours.

Les bénévoles de l'épicerie solidaire récupèrent les denrées à la Banque alimentaire (Pacé), la réceptionnent, trient,

Plus d'informations : 02 99 60 52 68 (lundi matin, mercredi matin) ou mail : [nathalie.lesosbazo@valille-aubigne.fr](mailto:nathalie.lesosbazo@valille-aubigne.fr)

## PLUi Des balades nature

**J**ardin public, potager, arbre isolé, haie... Qu'est-ce que la nature en ville ? Quelles fonctions lui attribuez-vous ? La Communauté de communes vous propose d'arpenter les rues de Melesse et Saint-Aubin-Éclairé afin de recenser la diversité naturelle de nos coins de boue. Objectif de la balade ? Mieux connaître la nature présente dans

nos villages afin de mieux la préserver. Rendez-vous les samedis 16 et 23 juin, à 9h en matinée. Apportez votre smartphone et votre appareil photo. D'autres ateliers thématiques sur le thème de l'environnement urbain seront proposés en septembre. Plus d'informations : [www.valille-aubigne.fr/plui](http://www.valille-aubigne.fr/plui)

## ✓ Espèces à protéger La pipistrelle



Taille : 18 à 24 cm.  
 Poids : entre 3,5 et 8 g, la plus petite d'Europe.  
 Durée de vie : 4 ans en moyenne mais parfois jusqu'à 16 ans.  
 Observation : nocturne, la pipistrelle chasse au-dessus de l'eau, des prairies, dans les jardins, le long des haies, des bois et autour des lampadaires.

Biologie : la pipistrelle vit en colonie de vingt à plusieurs centaines d'individus. En juin, la femelle met bas six ou deux petits. Réparties en 416, les colonies s'établissent dans les villages où elles logent dans des gîtes exiguës : dans les crevasses des murs, derrière des volets, dans des nichoirs... L'hiver, elles préfèrent l'intérieur des bâtiments, les arbres creux, les grottes... Elles restent fidèles à leurs gîtes. Nourriture : environ 3 000 insectes par nuit. Dangers pour l'animal : destruction des gîtes ou des accès (travaux de façade, fermeture des ouvertures, réfection de la toiture...), prédation par les chats, trafic routier, éolennes...



## < Culture En avant la musique

Bien sûr les vacances... mais c'est d'abord l'heure de s'inscrire auprès des écoles de musique pour la rentrée prochaine.

**École de musique Allegro**  
 Des formules pour tous les goûts et tous les niveaux à partir de 4 ans / moyenne section de maternelle. Inscription sur rendez-vous au secrétariat, tél. : 02 99 13 24 89 ou [allegrovalle@orange.fr](mailto:allegrovalle@orange.fr)  
 - Plus d'infos : [www.scola-allegro.fr](http://www.scola-allegro.fr)

**École de musique de l'illet**  
 Inscription au tél. : 02 23 27 49 57 - 07 68 67 32 51 ou par mail : [c.musique@laposte.net](mailto:c.musique@laposte.net)  
 Inscription possible lors des forums des associations, vendredi 31 août à Seno-de-Bretagne ou samedi 1er septembre à Saint-Aubin-d'Aubigné.  
 - Plus d'infos : [www.ami.asso.fr](http://www.ami.asso.fr)

## Environnement L'écopâturage progresse

Le Val d'Ille-Aubigné a fait le choix de gérer certaines parcelles d'une surface inférieure à 1 ha en écopâturage - comme les basses de roselière de ou sur les bords de zones d'activités. Cette méthode écologique met à contribution les animaux (moutons, chèvres, vaches, chevaux...) pour entretenir les espaces verts.

En 2018, neuf nouvelles parcelles bénéficient de ce mode de gestion via la mise en place de prêts à usage agricole de particuliers propriétaires d'animaux. Certaines parcelles spécifiques sont gérées par un prestataire de service pour tenir compte de la sécurité humaine ou d'une gestion plus difficile. Au total, la collectivité possède désormais une cinquantaine de parcelles gérées en écopâturage sur une surface globale d'environ 20 ha.

L'écopâturage participe au programme de gestion différenciée des espaces verts du Val d'Ille-Aubigné. Cette technique d'entretien paysan consiste à considérer les espaces communautaires comme un ensemble d'espaces individuels ayant chacun leurs particularités (fonctionnement, biodiversité, usages, fréquentation...). En optant pour un mode d'entretien de complémentarité des communes, souhaite favoriser le retour des espaces sauvages, recréer des paysages diversifiés, limiter les traitements et ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

## Environnement Recensez la nature en ville

Participez à la concertation sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en photographiant les haies, les jardins ou les autres remarquables de votre commune. Transmettez vos clichés à la Communauté de communes ou rendez-vous sur la carte collaborative en ligne - [www.valille-aubigne.fr/plui](http://www.valille-aubigne.fr/plui)

## < Culture Les Herbes folles à la Bourdonnais

Les Herbes folles sont trois sculptures monumentales en tiges d'acier traitées, réalisées sur la zone d'activités de la Bourdonnais par l'artiste Francis Benetec. L'œuvre d'art a été produite dans le cadre de la réaqualication du site, subventionnée par la Région Bretagne.



## Le programme de l'été au Domaine de Boulet

**C**ircuit Natures 2000, espace naturel protégé est le plus grand plan d'eau navigable d'Ille-et-Vilaine (153 ha). C'est le lieu idéal pour faire ses débuts en navigation ou perfectionner son style. Le centre nautique vous propose des catamarans, des dériveurs, des kayaks, des pédalos et des paddle.

la plage de sable aménagée et surveillée pour la baignade et le tennisme : le sentier d'interprétation pour découvrir la faune et la flore ; la pêche à la carpe, même de nuit ; des jeux pour les enfants et des tables de pique-nique.

Manifestations  
 - 22 juillet : 1<sup>er</sup> Festival de Fétis ;  
 - 4 août : concert Amigo, musique pour enfants et festival de Amériques (Brazil, Jamaïque...)  
 - 11 août : concert Velvet Blossom, chanson soul jazz, à 19h à la terrasse du centre nautique.

Activités de plein air  
 Pendant les vacances d'été (9 juillet - 31 août), des stages à la semaine sont proposés aux ados et aux adultes à partir de 4 ans. Des activités à la journée sont organisées la première quinzaine d'août pour les enfants de 8 à 12 ans. Avec VTT, kayak, course d'orientation, rallye sportif... D'autres plaisirs nature sont en accès libre :

Mélangeage nature  
 Le camping 2 étoiles dispose de 38 emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars. De confortables chalets et d'isolées huttes en bois complètent l'offre d'hébergement. Au vert, au calme, à proximité de toutes les commodités. Le département à deux pas de chez soi pour un week-end d'été !

Eco-gardes  
 Comme l'an dernier, les Eco-gardes 35 seront présents du mardi au dimanche en juillet et en août. En charge d'améliorer la protection du patrimoine naturel, le maintien des acteurs de surveillance, l'éducation à l'environnement et de médiation auprès des usagers.



Illustration 8: N°9 Juillet-Août 2018 : Resencez la nature en ville

## **⚡ Concertation** **Quand les habitants participent !**



### **Le Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**

La concertation autour du PLUi est mise en place avec une carte collaborative en ligne sur la nature en ville, des expositions, des balades urbaines et des réunions publiques. Une centaine de personnes a ainsi participé aux dernières réunions publiques. Pour poursuivre la démarche de concertation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), une nouvelle exposition consacrée aux projets communaux est prévue en fin d'année. Un atelier thématiques grand public sera organisé autour des enjeux du renouvellement urbain.

► **Plus d'infos** à la page PLUi de [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)



### **Le schéma des déplacements**

Trois ateliers-débats ont été organisés pour connaître vos habitudes de déplacement, partager le diagnostic et imaginer des pistes d'actions prioritaires. Ces temps d'échange précieux avec la Communauté de communes ont rassemblé 30 à 40 personnes à chaque fois. Le schéma enrichi de cette réflexion citoyenne sera validé en fin d'année puis porté à la connaissance du public sur [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)

### **Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)**

Après le diagnostic, l'heure est à la co-construction. Trois groupes de travail thématiques ont été constitués sur l'agriculture, le bâtiment et les énergies renouvelables. Des solutions existent pour favoriser l'autonomie, la diversification des exploitations agricoles mais aussi le maintien du bocage et la production d'énergie verte. Des pistes d'actions existent également pour accélérer la rénovation et les écogestes tout en développant un mix d'énergies renouvelables capable de produire 146 GWh/an d'ici 2030. Agriculteurs, artisans, citoyens, associations, institutions, élus locaux... Rejoignez-nous !

► **Contact** : Soazig Rouillard, tél. : 02 99 69 86 05 ; [soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr](mailto:soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr)



### **La Trame Verte et Bleue**

Les élus du Val d'Ille-Aubigné, le conseil de développement, les partenaires financiers et associatifs ont travaillé sur le programme d'actions en groupes thématiques - agriculture, bâti, carrières, forêt/bois, nature en ville, éducation à l'environnement). Un « éductour » a été réalisé à destination des élus communaux pour donner à voir les actions en faveur de la biodiversité menées sur le territoire. Entre août et octobre, le grand public a pris part à une consultation numérique, à un concours photo et à d'autres actions participatives lors des cornices agricoles.





## De l'autopartage à Saint-Aubin-d'Aubigné et Guipel

Après Langouët, Saint-Germain-sur-Ille et Melesse, c'est autour de Guipel et de Saint-Aubin-d'Aubigné d'expérimenter le service d'autopartage.

À Saint-Aubin-d'Aubigné, un véhicule électrique communautaire est stationné place de la mairie. Les habitants du Val d'Ille-Aubigné peuvent le réserver à la demi-journée (5€) ou à la journée (8€) en mairie ou en ligne sur [www.saint-aubin-daubigne.fr](http://www.saint-aubin-daubigne.fr). Le véhicule doit être restitué sur la même place où une borne de recharge a été installée.

À Guipel, le véhicule électrique est stationné devant « Un café des possibles ». Le véhicule est équipé d'un système embarqué avec une plateforme de réservation par Internet. Les habitants intéressés par l'autopartage peuvent s'inscrire à la mairie de Guipel, au café-épicerie ou en ligne - [www.ucdp.bzh](http://www.ucdp.bzh). Un badge est attribué aux utilisateurs après inscription pour accéder au service. Le véhicule doit être restitué au même endroit, place Duine. Tarifs : 2€/heure, 5 €/demi-journée, 8€ /jour, 8€ /soirée.

Pour l'inscription à Saint-Aubin-d'Aubigné et à Guipel, vous devrez présenter votre permis de conduire, votre carte d'identité et un justificatif de domicile. Le tarif de location comprend l'entretien, l'assurance et la charge du véhicule.



## Des abris vélos sécurisés pour covoiturer

Quatre abris vélos sécurisés ont été installés en octobre sur l'aire de covoiturage de Saint-Aubin-d'Aubigné, rue de Rennes. Laissez votre vélo à l'intérieur, accroché avec un antivol. Munissez-vous aussi d'un cadenas pour fermer la porte du box. L'utilisation des abris vélos est gratuite et limitée à 24h. Les cadenas ne sont pas mis à disposition.

## Le PLUi en chantier

Le travail d'envergure nécessaire à l'élaboration du document d'urbanisme applicable aux 19 communes a conduit à revoir le calendrier initial. L'arrêt du PLUi est prévu en février 2019. L'enquête publique qui suivra permettra à chacun de consulter et de réagir au projet, en prévision de son approbation avant le 31 décembre 2019. En attendant l'enquête publique, des réunions publiques sont organisées et une exposition est installée dans chaque commune pour présenter le projet d'aménagement du territoire communautaire et les grands principes réglementaires. L'exposition aborde aussi les orientations d'aménagement et de programmation thématiques concernant le patrimoine, le commerce, la trame verte et bleue.



Illustration 10: N°12 Janvier Février 2019 : Le PLUi en chantier

Les affiches permettant d'informer sur des événements :

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



**RÉUNIONS PUBLIQUES**  
**21, 30 mars et le 3 avril 2017**

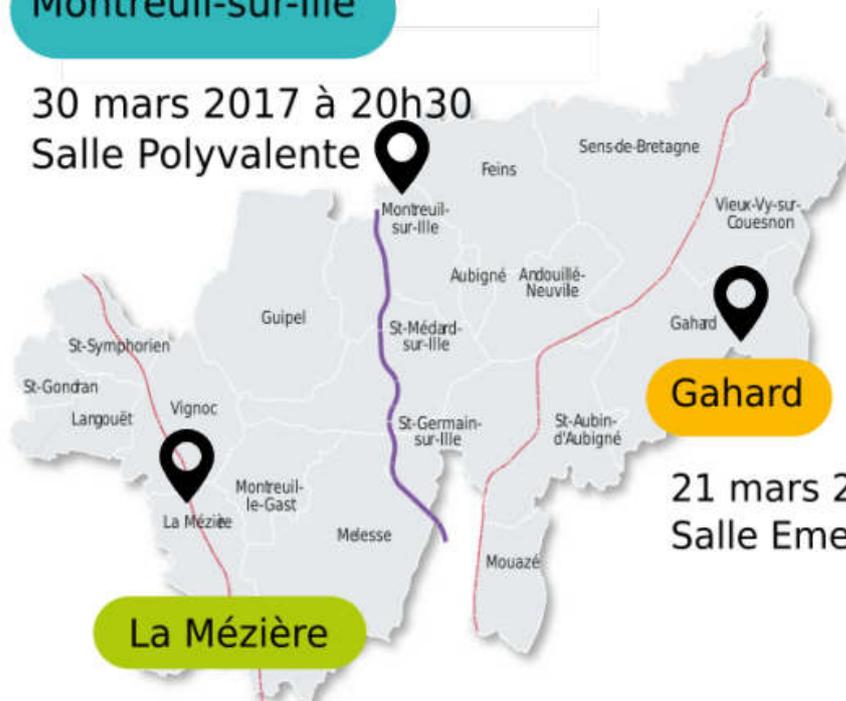
Présentation du diagnostic territorial du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Val d'ille-Aubigné se tiendra lors de prochaines réunions publiques.

Le PLUi traite de l'aménagement, des mobilités, du développement économique, de l'habitat, de la préservation des espaces naturels et agricoles...

Aussi, vous êtes conviés à vous rendre à une des réunions publiques afin de vous exprimer.

## Montreuil-sur-Ille

30 mars 2017 à 20h30  
Salle Polyvalente



Gahard

21 mars 2017 à 20h30  
Salle Emeraude

La Mézière

3 avril 2017 à 18h30  
Mairie

Contact : Anne-Laure CHOLLET  
02 99 69 86 02  
anne-laure.chollet@valdille-aubigne.fr



Illustration 11: Affiches pour les premières réunions publiques



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

**LE PLUi,  
ÇA CHANGE QUOI  
POUR MOI ?**

**Réunion publique à Vignoc  
avant projet définitif du PLUi**

Déclinaison du PLUi à l'échelle communale, présentation  
du projet et traduction réglementaire

**Mercredi 12 décembre à 19h  
Salle Emile Lemétayer**

Renseignements : 02 99 69 86 86  
plui@valdille-aubigne.fr  
www.valdille-aubigne.fr



Illustration 12: Réunion publique avant l'arrêt de projet. Affiche déclinée par commune



## Consultation publique inventaire bocager

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et en lien avec la politique active en faveur de la préservation et de la reconstitution du bocage, la Communauté de communes et les communes ont lancé un inventaire du bocage.

Pour consulter l'inventaire communal, une carte est disponible en mairie et sur le site internet de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

**du 16 mai au 29 juin 2018**

Un registre est mis à disposition vous permettant de faire vos observations

Pour plus d'information :  
<https://www.valdille-aubigne.fr/>



# CARTE

*collaborative*

## NATURE EN VILLE



Vous souhaitez protéger ou  
mettre en valeur des espaces  
naturels de vos centre-villes ?

[www.valdille-aubigne.fr/cartographie](http://www.valdille-aubigne.fr/cartographie)



Dans le cadre de l'élaboration du

**PLU***i*  
Val d'ille Aubigné



Illustration 14: Carte collaborative en ligne sur le site internet



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

**LE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN MAIS  
POUR QUOI FAIRE ?**

**Venez expérimenter  
l'aménagement d'un centre bourg  
lors d'un atelier participatif**

**Jeudi 6 décembre à 20h  
Mairie de Saint-Germain-sur-Ille**

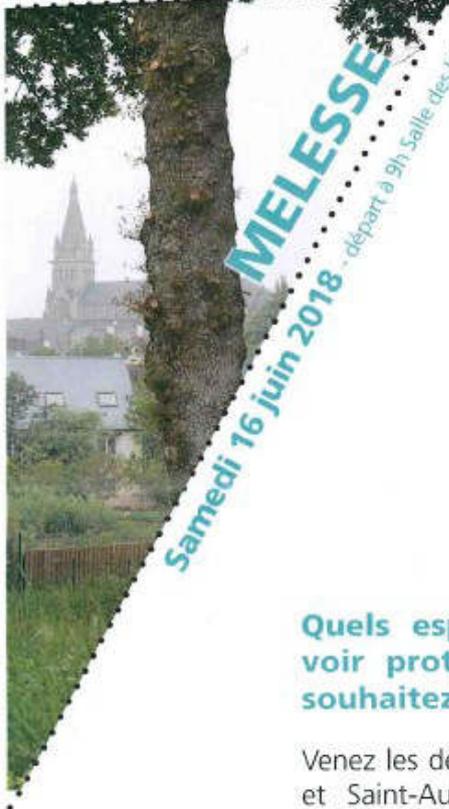
Renseignements : 02 99 69 86 86  
plui@valdille-aubigne.fr

[www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)



Illustration 15: Affiches pour l'atelier sur le renouvellement urbain à Saint Germain sur Ille

**PLUi**  
Val d'ille Aubigné



**MELESSE**  
Samedi 16 juin 2018 - départ à 9h Salle des Iris



**ST-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Samedi 23 juin 2018 - départ à 9h Salle Bon Secours

# BALADES *urbaines*

## NATURE EN VILLE

Quels espaces naturels en ville souhaitez-vous voir protégés ou mis en valeur ? Quels lieux souhaitez-vous voir davantage végétalisés ?

Venez les définir lors des balades urbaines organisées à Melesse et Saint-Aubin d'Aubigné. **Le recensement sera proposé aux élus du Val d'Ille-Aubigné dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).**

Co-animé par :

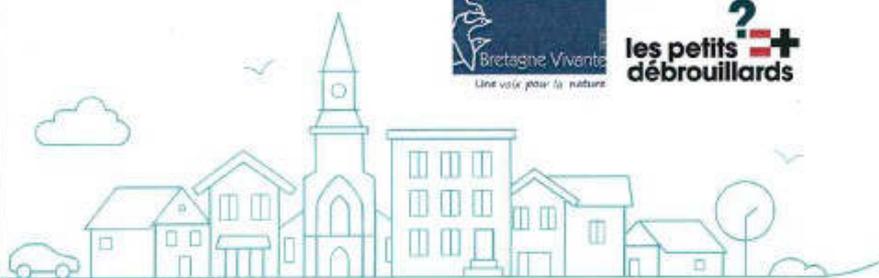


Illustration 16: Affiche pour les balades urbaines



# EXPOSITION

**Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal :**  
Projet d'aménagement du territoire  
et règlement

Du mardi 8 janvier au jeudi 7 février 2019

Au pôle communautaire à Montreuil-le-Gast  
et dans les mairies / Entrée libre

[www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)



Illustration 17: Affiche exposition publique avant l'arrêt de projet déclinée dans chaque commune

**Pays d'Aubigné**

CHRONIQUE RÉPUBLICAINE  
2001 AVRIL 2018  
actu.lifa-chronique-republicaine 48

**URBANISME. Quel urbanisme pour Val d'Ille-Aubigné ?**

Une étude est menée pour dessiner le Plan local d'urbanisme intercommunal qui remplacera les plans d'urbanisme communaux. Ce plan sera arrêté en 2019.

**Sens-de-Bretagne.** La première réunion d'information à destination des exploitants agricoles s'est tenue à Sens. Elle a rassemblé plusieurs agriculteurs et agriculteurs du territoire du Val d'Ille-Aubigné sur les enjeux des zones agricoles qui occupent 68 % du territoire avec 20 357 hectares dédiés aux activités agricoles.

La réunion était animée par Philippe Coueu-Quétin, vice-président de la communauté des communes, assisté par Anne-Laure Cholet, en charge du PLU et de Marjolaine Le Du, en charge de l'aménagement du territoire. L'agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (Audiarc) qui a été missionnée pour cette réalisation.

L'élaboration du PLU se fera au fur et à mesure. Un diagnostic permettra de dégager les enjeux du territoire.

Suivra la mise en œuvre d'un projet d'aménagement et de développement durable. Une phase d'enquête publique et de consultation des personnes publiques associées permettra d'arriver à son approbation définitive, prévue vers la fin 2019.

**Des inquiétudes chez les agriculteurs**

Malgré l'importance de l'activité agricole, dominée par la production laitière et l'élevage, le but est de préserver le développement de ce secteur et des terres agricoles, de limiter les installations des tiers dans les campagnes, d'adapter les zones cartographiques du domaine agricole ou non agricole en désignant les zones humides, zones boisées, bocage, cours d'eau, patrimoine bâti...

L'objectif est aussi de limiter les changements de destination, limiter les sièges d'exploitation qui seront répertoriés, favoriser le développement des circuits courts et regrouper les zones à urbaniser exclusivement vers les bourgs et les villages existants.

Les agriculteurs se posent des questions légitimes sur les transmissions des terres, les cessations d'activités, les déclassements arboraires, les sièges d'exploitation lors de

Garci, les zones humides, voir leurs dévénements avec cette crise actuelle...

**Contact :** Anne-Laure Cholet ou Marjolaine Le Du au siège du Val d'Ille-Aubigné, au 02 99 69 86 86. (ou plu@valdille-aubigne.fr).



**Redaction-Publicité**  
39, rue de Nantes - Roubaix  
Tél. 02 99 99 12 15  
redaction@chronique-republicaine.fr  
publicite@chronique-republicaine.fr

actu.lifa-chronique-republicaine  
Suivez nous sur   

**VIEUX-VY-SUR-COUESNON**  
**THÉÂTRE. Les Pendrillons en scène**

La troupe théâtrale de l'Inter-tente artisanale sportive et culturelle (ISSC), désormais appelée Les Pendrillons, va jouer *A la manière du père* de Louis Velle, comédie en quatre actes de plus de deux heures.

Cette année, une reprise de plus. Serge Garnier, à rejouer René Vassin, Jean-Louis Carré, Gérard et Marie Talbot, Elodie Goudal, Céline Walleraud et Nicolas Chapiro.

Cette comédie, ils la joueront donc à haut, et le rite tant bénéfique sera au rendez-vous avec maintes situations cocasses et de quelques décors.

A Vieux-Vy sur Couesnon, les samedi 7 avril à 20 h 30, et dimanche 8 avril à 14 h 30.

**En bref**

**GAHARD**  
**Après-midi dansant.** Organisé par Familles rurales de Gahard, dimanche 25 mars 14 h salle Etereauze. Animation Les Dénicheurs. Rés 02 99 39 50 59.  
**Bourse aux vêtements printemps-été.** L'association Familles rurales de Gahard organise sa bourse aux vêtements printemps-été-maternel de puériculture. Dépôt des vêtements : vendredi 5 avril, 9 h - 18 heures. Vente : samedi 7 avril (9 h - 18 h) et dimanche 8 avril (10 h - 17h). Reprise des invendus : lundi 9 avril (14 h - 18 heures).

**SENS-DE-BRETAGNE**

Illustration 18: Chronique Républicaine Quel urbanisme pour le Val d'Ille Aubigné 5 avril 2018

## Balades urbaines : « Comment agir pour demain ? »

**Melesse** — En associant ses habitants, le Val-d'Ille-Aubigné lance le recensement des espaces naturels remarquables des centres-villes. Une occasion unique de les découvrir autrement.

Quels espaces naturels en ville souhaitez-vous voir protégés ou mis en valeur ? Quels lieux souhaitez-vous voir davantage végétalisés ? Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), la communauté de communes Val-d'Ille-Aubigné (CCVIA) propose aux habitants de son territoire à partager cette réflexion.

« Recenser les espaces naturels remarquables des centres-villes fait partie intégrante de l'élaboration du PLUI, note Anne-Laure Chollet, chargée de mission au sein de la CCVIA. Les habitants sont invités à venir les définir lors de balades urbaines. »

**La nature en ville**  
Des balades urbaines « c'est la nature en ville » sont organisées les deux samedis à venir. À cette occasion, les associations Bretagne Vivante et Les Petits Débrouillards dévoileront des anecdotes sur le patrimoine naturel, la faune et la flore. « Ces rendez-vous sont des occasions uniques de découvrir nos centres-villes autrement », invitent les élus.

Pour le Val-d'Ille-Aubigné, le but est de sensibiliser et de mobiliser les habitants des 19 communes au recensement de la nature en ville.

Ces balades urbaines seront également l'occasion de découvrir la carte collaborative, à faire vivre sur le site.

« Elle permettra à tous de signaler des espaces naturels en ville, assure Anne-Laure Chollet. Ceux



Anne-Laure Chollet, chargée de mission PLUI et Clara Goussot, assistante, au lotissement des Fontenelles.

qui méritent une protection ou une mise en valeur. »

**Un outil de préservation**  
Le PLUI pourra ensuite protéger et renforcer la présence de la nature en ville. « de manière réglementaire ». Les actions sur le terrain interviendront dans un second temps, « en cohérence avec le schéma de la Trame verte et bleue ».

La Trame verte et bleue constitue un outil de préservation de la biodiversité. « Elle vise ainsi à freiner l'érosion de la biodiversité par la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques. » Afin que les populations d'espèces animales et végétales puissent se déplacer et accomplir leur cycle de vie. « Alimentation, reproduction et repos, énumère la chargée de mission.

**Dans des conditions favorables. »**

**Samedi 16 juin**, départ à 9 h de la salle des Iris de la mairie, samedi 23 juin, départ à 9 h de la salle Bon Secours, à Saint-Aubin-d'Aubigné. Carte collaborative pour le recensement des espaces naturels en ville à découvrir sur [www.valdille-aubigne.fr/cartographie/](http://www.valdille-aubigne.fr/cartographie/)

Saint-Aubin-d'Aubigné

## Les trames vertes et bleues inventoriées



Joué, à la mairie, Gérard Pérignault, Philippe Monnaie et Céline Guilly ont fait un bilan de l'inventaire bocager.

Conforté dans ses actions environnementales par l'obtention du prix de la Meilleure Intercommunalité Biodiversité 2017 (Ouest-France du 7 juin), le Val-d'Ille-Aubigné continue son travail d'identification, de préservation et de restauration de la trame verte et bleue dans son territoire. La trame verte comprend le bocage, les forêts, les prairies, la trame bleue, les cours d'eau, les mares, les étangs et les zones humides.

**Réservoirs de biodiversité**  
« Notre démarche est d'établir le schéma de ces trames, explique Philippe Monnaie, vice-président de la communauté de communes. Nous cherchons surtout à identifier

contribution élus, agriculteurs, associations, bassins versants... pour avoir un état des lieux. Nous devons surtout identifier toutes les zones pauvres, les points de ruptures créés par l'homme (fossés, routes, urbanisme). Nous devons trouver des solutions pour préserver ou rétablir les différents milieux, réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour corriger ces points de rupture. »

Dans la commune, quatre équipes continuent d'ouvrir, munis de cartes détaillées. « Les élus et les agriculteurs, surtout retraités, ont chausssé leurs bottes pour aller sur le terrain faire l'inventaire du bocage », précise Gérard Pérignault, adjoint chargé

Illustration 19: Ouest France : Balades urbaines : "Comment agir pour demain ? " 13 juin 2018

## « Récréer de la continuité écologique en ville »

**Melesse** — Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), le Val-d'Ille-Aubigné invite les habitants à s'inscrire sur la Carte collaborative.

### L'idée

En associant ses habitants, la communauté de communes Val-d'Ille-Aubigné (CCVIA) lance le recensement des espaces naturels remarquables des centres-villes.

Après Melesse, samedi, la seconde balade urbaine investira le centre saint-aubinois ce samedi. « Ces deux communes sont inscrites dans les pôles structurant de bassins de vie, note Anne-Laure Chollet, chargée de mission au sein de la CCVIA. C'est pour cela qu'on les a visées. »

**Celle qui nourrit les gens**  
Les zones urbaines sont considérées comme des ruptures de continuités écologiques. « On peut ramener de la nature dans le tissu urbain, défend Anne-Laure Chollet. Récréer de la continuité est l'un de ces objectifs. »

C'est dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), que la CCVIA propose ces balades urbaines. « La première a mis en avant le changement climatique et la gestion de l'eau, détaille la chargée de mission. C'est tout l'enjeu sur la biodiversité. »

« Il ne faut pas créer de grosses différences de température en milieu urbain, explique Anne-Laure Chollet, en prenant ses mesures. On note un écart de 4° à 6° entre l'enrobé et le gazon, ce qui est néfaste en cas de grosses chaleurs. » Les végétations observées en pied de murs ont été photographiées. « Les



Elus et techniciens ont procédé aux relevés des températures.

mauvaises herbes ont aussi un intérêt sur les insectes. »

Du côté de la Ligue pour la protection des oiseaux, on note une absence citoyenne. « Il faudrait que les gens se mobilisent davantage dans leurs espaces privés, souligne Dominique Jourdan. Comme poser des nichoirs, par exemple. »

« Tout ceci est très intéressant, apprécie Tony Mongenot, de l'association Bretagne vivante. Ça permet

de faire découvrir la commune aux habitants d'une autre manière. » Aux abords du cimetière, le groupe a pu observer plusieurs abeilles sauvages. « Les gens étaient très étonnés, poursuit Tony Mongenot. C'est toujours un bon signe de voir des abeilles voler. »

Cette balade urbaine aura marqué les Melessiens présents. « Melesse est une commune très avancée sur le sujet », remarque le spécialiste de

Bretagne vivante.

« La nature en ville, conclut Anne-Laure Chollet, c'est aussi celle qui nourrit les gens ». Dans tous les sens du terme.

**Samedi 23 juin**, départ à 9 h de la salle Bon Secours, à Saint-Aubin-d'Aubigné. Carte collaborative pour le recensement des espaces naturels en ville, à découvrir et faire vivre sur [www.valdille-aubigne.fr/cartographie](http://www.valdille-aubigne.fr/cartographie/)

Saint-Médard-sur-Ille

## Rock'n'créateurs : de la zic et de l'art dimanche



Les Patates carnivores font partie des invités de la 4e édition de Rock'n'créateurs.

Pour fêter ensemble l'été et la musique, l'Amicale laïque propose scènes musicales, matchs de créateurs et saveurs des producteurs locaux. « Notre volonté est de travailler en local afin de proposer une journée familiale et festive », invite Anne Sophie, pour le collectif Fête de la musique.

Au programme, rock avec Delight Craft, de Montreuil-sur-Ille ; chanson française, avec Katz, de Saint-Aubin-d'Aubigné, et le groupe vocal médardais Cashvox ; traditionnel, avec La Roulotte, de Saint-Germain-sur-Ille ; punk-swing, avec Les Patates carnivores, de Rennes, et electro-techno,

avec Modul Club, de Rennes. Pour les musiciens qui le souhaitent, une scène est ouverte sur inscription.

Bijoux en bois et pierres fines, créations textiles, objets de décoration en bois et ferromécanique, tapisserie et miroir. En parallèle, créateurs et producteurs locaux proposeront leurs créations variées.

**Dimanche 24 juin**, de 11 h à 22 h place de l'Église, petite restauration et buvette toute la journée et Le Camion à Croquer, food-truck burger, en soirée.

### Guipel

#### Une coopérative citoyenne pour l'électricité

Vendredi, l'association Energiguipel a pris son envol pour promouvoir la production d'électricité via des pan-

neaux photovoltaïques. Broton-Françoise Dwan, des cel'auto, invite à participer à cette opération. Pour s'inscrire, contactez Energiguipel.

Illustration 20: Ouest France : Récréer de la continuité écologique en ville, 21 juin 2018

## rent la Bretagne et l'Europe

les athlètes de la JA Melesse athlétisme font régulièrement d'Espagne.



thlétisme reviennent de San Sebastián (Saint-Sébastien) avec de belles courses à leur actif  
nirs pleins la tête.

(CREDIT PHOTO: D.FI)

ampionnat de  
r route, et de  
ampionnat de  
nt à noter, tout  
pour les pré-  
ry de l'équipe  
e Cédric Vau-  
Châteaubourg

(15 km).  
**JA Melesse athlétisme**, renseignements au 06 71 29 02 59, sur le site [www.jamelesseathletisme.fr](http://www.jamelesseathletisme.fr). Tarifs des licences : de 60 € à 100 € selon l'âge et le type de suivi, en loisir ou en compétition. Entraînements le mardi

de 12 h 30 à 13 h 30, au stade Robert-Launay aux Gayeulles à Rennes, le mardi de 19 h à 20 h 30 à Melesse, le mercredi pour les jeunes de 15 h 30 à 17 h, le jeudi de 12 h 30 à 13 h 30 au stade Robert-Launay et le samedi de 9 h 30 à 11 h à Melesse pour les jeunes et les adultes.

### Montreuil-le-Gast

Deux jours d'animations pour le Téléthon



, Stéphanie  
e Paré.

(CREDIT PHOTO: OUEST-FRANCE)

as, prénom en  
bois et comm-  
isses. Tout au  
ants pourront  
le Père Noël.

, 16 h à 22 h,  
tauration sur  
par courriel à



Les bénévoles entourant Pierre Oblin, responsable du Téléthon Montreuillais.

(CREDIT PHOTO: OUEST-FRANCE)

La salle polyvalente de la commune est actuellement en travaux. En amont des festivités du Téléthon, vendredi et samedi, un premier bal country a été organisé à Guipel le 24 novembre. A cette occasion 850 € ont été récoltés.

Vendredi, la journée débutera par une course dite « du muscle », à 10 h, avec les élèves de l'école Notre-Da-

avec le DVD offert par le comité des fêtes. Et la soirée se poursuivra avec le film *Tout le monde debout*, à 20 h 30.

Samedi, dès 10 h, à l'école Arc-en-Ciel, le départ d'une course à pied avec Galoupaden et d'une randonnée pédestre sera donné. À 14 h, les sapeurs-pompiers de Melesse vont proposer un parcours sportif pour

### Melesse

Ode à l'eau : un défi aquabike au profit du Téléthon



Les gérants invitent à venir pédaler au profit du Téléthon.

(CREDIT PHOTO: OUEST-FRANCE)

Pour la deuxième année consécutive, le centre aquatique Ode à l'eau se mobilise pour le Téléthon. « Nous proposons un relais en vélo aquatique (aquabike) », détaillent Bénédicte et Jean-François Ronarich, gérants du centre aquatique. Ils invitent les « Melessiens ou non » à venir se « relayer dans l'eau sur les vélos ».

L'aquabike est une combinaison entre les sports aquatiques et le vélo stationnaire. Des vélos sont mis à disposition dans le bassin. Les partici-

pants sont invités à déposer un don avant la séance dans l'urne présente à l'entrée. Le défi sera de pédaler toute la journée. « Le record à battre est de 70 heures de tours de pédale. » Il est recommandé de s'inscrire.

**Vendredi 7 décembre**, de 9 h à 21 h, au centre aquatique, zone artisanale de La Métairie. Renseignements et inscriptions au 06 20 50 57 33 ou 02 23 47 63 12, sur la page Facebook Odealeau, ou sur le site [www.odealeau.fr](http://www.odealeau.fr)

### Saint-Germain-sur-Ille

Le renouvellement urbain en question



Anne-Laure Chollet est chargée de mission PLUi et foncier à la communauté de communes Val-d'Ille-Aubigné.

(CREDIT PHOTO: OUEST-FRANCE)

La communauté de communes organise un atelier de concertation publique le jeudi dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). « Le thème choisit est celui du renouvellement urbain », précise Anne-Laure Chollet, chargée d'étude PLUi et foncier. Un thème sensible pour un temps de projet long.

Un atelier de concertation est prévu en deux phases : un volet prospectif sur le thème « Mon bourg rêvé », et un volet pratique et pédagogique de traduction opérationnelle. « Ce rendez-vous est une occasion pour les habitants du territoire de venir expérimenter et concevoir l'aménagement

d'un centre-bourg dans un tissu déjà urbanisé et vécu ». L'action sur le centre-bourg permettra de « limiter la consommation foncière des espaces agricoles et naturels ». Mais pas seulement, le renouvellement urbain « dynamise les centralités des communes en y apportant des nouveaux habitants », des équipements et des commerces. Le PLUi en cours d'élaboration dans la communauté de communes est un des outils de planification pour repenser les espaces urbains.

**Jeudi 6 décembre**, à 20 h, à la mairie. Entrée libre.

## à Internet

17, la municipa-  
ave.



1er adjoint.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

me de la fibre optique ».

Yannick Larivière Gillet souligne : « Aujourd'hui, nous sommes en bout de lignes de trois réseaux, et demain que va-t-il advenir pour la Fibre écartelée entre la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, de la Bretagne Romantique et de Rennes Métropole. Et si Saint-Gondran était prioritaire auprès de Mégalis ? »

pour les seniors



## Saint-Aubin-d'Aubigné

### À quoi ressemblera la commune ?



Le PLUI est présenté sous forme d'une exposition à la mairie.

CRÉDIT PHOTO : DR

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est un travail de longue haleine et différentes réunions sont organisées sur la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné pour échanger avec la population. Le prochain rendez-vous, c'est ce jeudi 24 janvier à 20 h.

Cette réunion publique a pour objectif de présenter les axes de développement pour les 15 ans à venir. Pour les élus, c'est une façon de traduire le projet politique, d'aménagement et de développement durable du territoire qu'ils souhaitent enclencher.

Ce rendez-vous s'adresse tout particulièrement aux habitants de la commune de Saint-Aubin-d'Aubigné. Le public pourra découvrir le futur zonage du PLUI qui régleme quatre grands secteurs : les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles.

Pour la commune de Saint-Aubin-

d'Aubigné, les enjeux sont : maintenir un développement démographique et dynamique équilibré, renforcer l'attractivité du bourg, limiter l'emprise sur les terres agricoles en densifiant les constructions, maintenir et développer les activités artisanales, commerciales et de service, préserver le patrimoine bâti ancien.

En complément, une exposition publique sur le PLUI est présentée à l'accueil de la mairie jusqu'au 7 février. Elle présente le projet d'aménagement du territoire communautaire, les grands principes réglementaires et les orientations d'aménagement et de programmation thématiques concernant le patrimoine, le commerce, la trame verte et bleue.

**Ce jeudi 24 janvier**, à 20 h, salle du conseil, mairie de Saint-Aubin-d'Aubigné. Et exposition à la mairie jusqu'au 7 février.

## Sens-de-Bretagne

Les Amitiés sénonaises honorent deux adhérentes

# Le futur plan d'urbanisme présenté à la population

**La Mézière** — Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) commun aux 19 communes du Val d'Ille d'Aubigné doit remplacer le PLU de La Mézière à la fin de l'année.

Lors d'une réunion publique, Gérard Bazin maire de La Mézière, Anne Laure Chollet animatrice PLUi et foncier du Val d'Ille d'Aubigné, Jean-Michel Marchand de l'AUDIAR et Régis Mazeau adjoint en charge de l'urbanisme ont présenté le projet provisoire de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devant une cinquantaine de personnes.

## Les grandes lignes pour la commune

Les règles d'urbanismes du PLUi fixent un objectif de production de 50 logements par année dont 25 % de logements sociaux, ce qui ne bouscule pas les règles déjà en vigueur dans la commune. La densité dans

les nouveaux ensembles résidentiels est de 25 logements à l'hectare.

Les commerces de centre bourg ne pourront pas être convertis en locaux d'habitation. Le développement des zones commerciales, pour accompagner l'activité économique et l'emploi, est intégré dans le projet dans les secteurs de Beaucé et Cap Malo. La consommation foncière est limitée pour l'activité économique et l'extension résidentielle, afin de préserver les terres agricoles.

Trois OAP (Opération d'Aménagement Programmée) sont inscrites dans le PLUi. Les lotissements de la Chevesse Nord, de la Fontaine et de la Beauverie. La réaffectation des terrains utilisés par l'ancien magasin But

en zone résidentielle.

Et enfin, inclure dans l'aménagement d'un terrain situé à proximité de la mairie et du parking, l'installation de services médicaux ou paramédicaux en rez-de-chaussée.

Pour améliorer la circulation des résidents dans les nouvelles zones urbanisées, une prolongation de la voie de contournement du lotissement du Domaine de la Fontaine jusqu'à la rue de Texue est également inscrite dans le schéma pluriannuel.

## Le calendrier

En janvier 2019, l'avant-projet du PLUi est présenté à la population dans les différentes communes. Le

projet doit être arrêté fin février.

L'enquête publique débutera en juin et l'approbation définitive, qui intégrera les remarques formulées lors de cette enquête, devrait intervenir en début décembre 2019.

## Les réactions

Après la présentation de Gérard Bazin, plusieurs questions et commentaires ont été exprimés par l'assemblée. La question de la mobilité et de la circulation automobile a suscité quelques inquiétudes chez les riverains du secteur des écoles. La réalisation tardive de la voie de contournement a également été sujette à débats.

Illustration 23: Ouest-France : Le futur plan local d'urbanisme présenté à la population. 31 janvier 2019

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**PLUi**  
Val d'ille Aubigné

**Bilan du premier cycle de réunions publiques**

2017





Une centaine de personnes ont participé aux premières réunions publiques du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné tenues sur les communes de Gahard, Montreuil-sur-Ille et La Mézière.

En introduction de séance M. Claude Jaouen, Président de la Communauté de communes et M. Philippe Coeur-Quêtin, vice président en charge du PLUi, ont présenté la démarche engagée depuis plus d'un an sur les 19 communes du nouveau territoire communautaire.

Ensuite, les principaux éléments de diagnostic territorial et les enjeux que les élus ont défini ensemble pour un projet d'aménagement communautaire cohérent ont été exposés.

Deux temps d'expression ont permis des échanges entre participants et élus, un premier s'est déroulé en plénière puis un second temps dans un format atelier organisé autour de 2 thématiques :  
"**un territoire attractif et solidaire**" et "**un territoire vertueux et durable**".

#### Questions posées aux participants

*Sur le diagnostic posé et les enjeux, y a-t-il selon vous des points à re-formuler, à approfondir ou à compléter ?*

- Pouvez-vous illustrer ?*
- Quels sont pour vous les enjeux prioritaires pour le territoire d'ici 2030 ?*
- Quel diagnostic faites-vous sur ces sujets dans votre vie quotidienne ?*
- D'ici 2030, quels sont les points positifs à renforcer / les points négatifs à améliorer ? (gommettes)*



## LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

68 gommettes

	Points négatifs à améliorer	Points positifs à renforcer	Total
Poursuivre l'accueil des nouveaux habitants, tout en maîtrisant le rythme pour offrir des services adaptés (petite enfance, école, maisons de retraites...)	1	19	20
Diversifier le parc de logements pour, notamment, permettre le parcours résidentiel : permettre à tous de se loger - mixité sociale et générationnelle	6	6	12
Renforcer les centralités communales, lieux de vie et d'échanges	0	12	12
Avoir des équipements et services de proximité et des équipements structurants à l'échelle intercommunale	2	9	11
Initier des espaces de rencontre, des lieux d'animation des centres-bourgs	6	3	9

Les participants considèrent l'accueil de nouvelle population comme quelque chose de positif pour le territoire. En effet un dynamisme démographique participe à l'activité des territoires, que ce soit sur le plan économique, social, associatif... La croissance démographique participe au maintien et au développement des équipements et des services de proximité.

On note que la commune comme lieu d'échange et de vie est un point important pour les participants des ateliers qu'il est nécessaire de maintenir. Par ailleurs, ils considèrent en majorité qu'il y a un manque de lieux d'animation dans les centres-bourgs.

La diversité du parc de logements sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné amène à une réponse mitigée au sein des ateliers.

Les nouveaux modes de vie entraînant le desserrement des ménages et le vieillissement de la population font partie des enjeux auxquels les territoires sont confrontés de plus en plus. Une offre en logements diversifiée est une réponse au maintien de toutes les populations dans les communes.

Des questions ont également été posées sur le ré-équilibre de cette croissance entre les communes du territoire, avec l'idée que chaque commune puisse prendre sa place dans le développement du territoire en fonction de ses possibilités géographiques et foncières, du marché de l'habitat et des réseaux de transports en commun existants.

### **Paroles d'habitants**

*L'humain doit être au centre du projet d'aménagement*

*Il faut penser le vivre-ensemble*

*Créer davantage d'espaces jeux et de cheminements piétons sécurisés dans les centres-bourgs*

*Il faut proposer des opérations d'urbanisme de qualité*



## LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET L'EMPLOI

61 gommettes

	Points négatifs à améliorer	Points positifs à renforcer	Total
Maintenir des commerces de proximité	6	8	14
Conforter les emplois	3	9	12
Développer nos zones d'activités, les identifier, les rendre attractives	11	0	11
Accompagner les acteurs et les projets économiques	0	10	10
Assurer le développement numérique	8	1	9
Offrir des services mutualisés aux entreprises	4	1	5

Le maintien des commerces de proximité et des emplois apparaissent par le nombre de gommettes comme les thèmes les plus importants au sein des ateliers. Certains participants s'interrogent sur le devenir des petits commerces de centre-bourg, en concurrence avec les zones commerciales situées à l'extérieur des bourg. Ils souhaiteraient que l'on autorise le changement de destination des commerces en logements. D'autres considèrent que les deux modes de consommation peuvent co-habiter, que les habitudes de consommations changent, que les consommateurs veulent maintenant davantage de proximité et que ces commerces ne sont pas tous destinés à disparaître.

Les commerces ambulants apparaissent également comme des éléments importants pour la vie des bourgs.

Dans les échanges, les zones d'activités du territoire interrogent sur leur attractivité (sentiment de zones vides ou de bâtiments non occupés) et parfois sur leur utilité.

Certains participants considèrent que les zones d'activité situées près des axes de flux doivent être privilégiées et qu'il convient de densifier les zones existantes avant de les étendre ou d'en créer de nouvelles.

De même, la concentration de l'emploi en dehors et/ou éloignés des zones d'habitat questionnent.

Il est rappelé que les zones d'activités ont été créées dans un souci d'éloignement des activités pouvant être nuisibles, des lieux d'habitations.

### **Paroles d'habitants**

*Ne pas faire des zones d'activités à tout prix, mais combler les zones déjà existantes*

*Comment augmenter la part d'habitants travaillant sur le territoire?*

*Il faut créer du stationnement en centre bourg pour faire vivre les commerces*

*Le commerce ambulant est important pour la vie du bourg*



## LES MOBILITÉS

54 gommettes

	Points négatifs à améliorer	Points positifs à renforcer	Total
Renforcer la place du TER	0	13	13
Améliorer la desserte du territoire et supprimer les points noirs routiers (sécurité)	12	0	12
Améliorer les déplacements vers Rennes Métropole	10	1	11
Créer des cheminements doux sécurisés	3	6	9
Aménager des lieux d'intermodalités	3	1	4
Promouvoir l'autopartage, le covoiturage	2	1	3
Développer les mobilités durables	1	1	2

Les participants soulignent que la présence d'une ligne ferroviaire est un atout sur le territoire à renforcer pour une mobilité alternative à la voiture, mais aussi pour l'attractivité économique. Dans les discussions, il ressort que la fréquence des transports en commun est considérée comme trop faible.

La desserte du territoire et les déplacements vers Rennes Métropole sont jugés assez problématiques dans le quotidien de certains participants (embouteillages). Des solutions comme le rabattement vers les haltes TER, ou vers les aires de covoiturages, sont proposées.

Certains participants souhaitent que les liaisons cyclables vers Rennes soient améliorées. Enfin, la question des mobilités du quotidien, sur des courtes distances (école...) a également été abordée.

### *Paroles d'habitants*

*Comment concilier la vie à la campagne et les besoins en accessibilité, notamment pour les enfants ou les adolescents ?*

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

52 gommettes



	Points négatifs à améliorer	Points positifs à renforcer	Total
Valorisation de nos déchets	5	12	17
Favoriser les déplacements dé-carbonés et alternatifs à la voiture en solo	7	3	10
Favoriser la rénovation du parc ancien	5	3	8
Production, utilisation et stockage d'énergies renouvelables	7	0	7
Préserver les cours d'eau garant d'une biodiversité et de la qualité de l'eau	5	2	7
Réduire la consommation énergétique du territoire	3	0	3

Les participants ont mis en évidence en majorité la valorisation des déchets sur leur territoire comme un point positif à renforcer.

Il est aussi mis en évidence la place des mobilités en voiture face à la question énergétique.

Davantage de gommettes ont été mises dans la colonne des points jugés négatifs à améliorer, de nombreuses actions sont donc à mettre en œuvre pour participer à la transition énergétique sur le territoire.

Certains s'interrogent sur les actions concrètes qui peuvent être mise en œuvre, des propositions émergent : utiliser les toitures existantes pour le photovoltaïque, développer des lotissements autonomes énergétiquement, agir sur la rénovation thermique du parc ancien.

Enfin, des participants ont jugé que la partie qualité de l'air n'était pas assez développée dans le diagnostic.

## *Paroles d'habitants*

*Il faut renforcer le développement des énergies renouvelables*

## LE PAYSAGE ET L'ENVIRONNEMENT

63 gommettes



	Points négatifs à améliorer	Points positifs à renforcer	Total
Préserver et valoriser les paysages bocagers et les boisements	2	15	17
Développer le tourisme vert et les loisirs verts (randonnées...)	3	8	11
Préserver les zones humides	7	3	10
Conserver le patrimoine bâti	7	2	9
Offrir un cadre de vie agréable	3	6	9
Préserver les cours d'eau garant d'une biodiversité et de la qualité de l'eau	5	2	7

L'enjeu le plus mis en avant dans cet atelier est la préservation et la valorisation des paysages bocagers et des boisements. Les participants sont attachés à leur cadre de vie à la campagne. De plus, le bois bocage est une ressource importante pour la production d'énergie renouvelable sur les 19 communes. Il est donc important de valoriser sa présence et sa bonne gestion.

Certaines questions sont posées autour de la gestion des zones humides et des cours d'eaux. Le PLUi n'est pas un outil de gestion, il permet néanmoins de les protéger.

Enfin, des questions ont été posées sur les carrières et la possibilité d'exiger une remise en état des sites.



## PRESERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

35 gommettes

	Points négatifs à améliorer	Points positifs à renforcer	Total
Reconquête des espaces en centre-bourg	7	5	12
Permettre la diversification et la mutation des activités agricoles	5	4	9
Préserver le foncier agricole et privilégier en priorité la densification des zones urbanisées	5	2	7
Maintenir les sièges d'exploitations	2	4	6
Encadrer le développement des carrières et la remise en état des sites d'exploitations	0	1	1

Cette thématique est celle qui a obtenue le moins de gommettes.

Lors des discussions, beaucoup de participants s'interrogent sur les possibilités de construire en dehors de la zone urbaine, en campagne et en hameaux. Les participants sont en général divisés sur cette question :

- certains considèrent que la constructibilité en hameaux, sur des parcelles qui sont parfois viabilisées et de taille importantes limiterait les extensions urbaines sur la terre agricole,
- d'autres considèrent que cette urbanisation est coûteuse pour la collectivité (transport scolaire, réseaux à renforcer, etc.), qu'elle peut générer des conflits d'usage avec l'agriculture, et qu'elle n'est pas adaptée à tous les âges et modes de vie (adolescents, personnes âgées...).

De même, les participants s'interrogent sur le devenir des anciennes fermes ou bâtiments agricoles en campagne. Certains considèrent qu'autoriser les changements de destination sur les bâtiments existants en campagne (anciennes longères, granges...) permettrait de mieux préserver le patrimoine ancien. A l'inverse, des participants craignent que cela n'incite pas les agriculteurs à transmettre leurs exploitations.

Plus généralement, la question de l'évolution du monde agricole interroge. Certains considèrent que la diversification/mutation des activités agricoles peut être génératrice de conflits d'usages mais aussi une réponse à la désertification des campagnes.

D'autres participants considèrent qu'il faudrait autoriser la création de nouveaux sièges d'exploitation, quand les anciens ne sont plus adaptés, ou permettre l'installation de jeunes agriculteurs sur des petites surfaces (maraîchage).

Enfin, des questions ont été posées sur les pratiques agricoles. Il est rappelé que le PLUi n'est pas un outil de gestion et ne permet pas de déterminer les usages, mais les affectations du sol.

### **Paroles d'habitants**

*Il faut penser la transmission des sièges d'exploitation, et ne pas laisser partir les sièges d'exploitation vers de l'habitat*

*Nous n'avons pas beaucoup de bois importants sur le territoire, comment les préserver?*

*Comment densifier les centres-bourgs?*

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



**RÉUNIONS PUBLIQUES**  
**21, 30 mars et le 3 avril 2017**

Présentation du diagnostic territorial du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Val d'ille-Aubigné se tiendra lors de prochaines réunions publiques.

Le PLUI traite de l'aménagement, des mobilités, du développement économique, de l'habitat, de la préservation des espaces naturels et agricoles...

Aussi, vous êtes conviés à vous rendre à une des réunions publiques afin de vous exprimer.

## Montreuil-sur-Ille

30 mars 2017 à 20h30  
Salle Polyvalente



**Gahard**

21 mars 2017 à 20h30  
Salle Emeraude

**La Mézière**

3 avril 2017 à 18h30  
Mairie

**Contact :** Anne-Laure CHOLLET  
02 99 69 86 02  
anne-laure.chollet@valdille-aubigne.fr

